
Concours d'entrée

Rapport Jury 2026

Italien



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Italien

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite commune**

Umberto Eco, *Il cimitero di Praga* [2010] Milano, Bompiani, 2011, p. 140-143.

Cette session 2026, 104 copies ont été corrigées, avec des notes allant de 2,5 à 19/20 (moyenne : 10,24). Les notes inférieures ou égales à 7 (29 copies), encore nombreuses cette année, ont été attribuées à des devoirs qui présentaient des lacunes graves à la fois en commentaire et en version. Inversement, les notes les plus hautes (24 copies obtenant 14 ou plus) concernent des copies qui ont fait preuve de bonnes capacités en traduction et ont su proposer une étude intéressante du texte et de ses problématiques historiques. Si plus de la moitié des copies a obtenu une note au-dessus de la moyenne, le jury observe nettement que les excellentes copies ont été moins nombreuses qu'en 2025 et constate principalement, pour le commentaire, une connaissance très incomplète de l'histoire italienne qui a régulièrement donné lieu à des contresens et à des anachronismes. Comme il a déjà été conseillé dans le rapport de la session 2025, la lecture d'anthologies et de textes historiques sur l'Italie tout au long de l'année s'avère indispensable pour que les candidat(e)s aient une bonne compréhension et vision panoramique des périodes fondamentales de l'histoire italienne et qu'ils puissent proposer ensuite une meilleure contextualisation des extraits proposés.

Commentaire

Sémiologue, philosophe, narratologue, écrivain et traducteur, Umberto Eco (1932-2016) a été un grand intellectuel italien de la période contemporaine. Passionné d'histoire et de littérature médiévales, il se fait connaître en tant que romancier en 1980 avec ce qui devient un véritable bestseller dans son pays et dans le monde : *Le Nom de la rose* (Prix Strega), adapté en 1986 au cinéma par Jean-Jacques Annaud. Il s'est également beaucoup intéressé aux problématiques de la culture de masse et aux sciences de la communication. Les théories du complot, les légendes, les débats philosophiques sur l'existence de Dieu et de l'univers sont autant d'éléments qu'il entremêle dans ses œuvres de fiction où les personnages inventés côtoient ceux qui ont marqué l'histoire.

C'est le cas dans le roman *Le Cimetière de Prague*, dont était tiré l'extrait à commenter. U. Eco imagine le personnage de Simone Simonini, un faussaire piémontais sans scrupules qui, à un âge avancé, devenu apparemment amnésique, tente en 1897 de se remémorer par

écrit ses périples à travers l'Europe du XIX^e siècle. Élevé par un grand-père antisémite et dans un milieu bigot, il travaille un moment pour un notaire qui lui enseigne l'art de la falsification des papiers. C'est ainsi qu'il devient faussaire, convoité puis engagé par les services secrets de la Maison de Savoie. Il est alors envoyé en tant qu'espion en Sicile à l'occasion de l'expédition des Mille, lors de laquelle il doit infiltrer les rangs garibaldiens pour le compte du gouvernement piémontais.

L'extrait se situe à la fin du premier quart du roman. Le protagoniste Simone Simonini vient d'évoquer son voyage à bord du bateau *Emma* en direction de la Sicile où il accoste à Palerme le 13 juin 1860 avec l'écrivain français Alexandre Dumas à son bord, et où il va se déguiser en Garibaldien afin d'infiltrer les volontaires. Garibaldi et les Mille ont conquis la capitale de l'île une dizaine de jours plus tôt. Le passage est l'occasion de décrire la ville sicilienne remplie de chemises rouges ; il présente aussi la rencontre ayant eu lieu entre l'écrivain français et le général italien. Grand admirateur de Garibaldi, Dumas soutient l'expédition et a vendu ses biens pour financer des armes qu'il livre lui-même à son ami à Palerme.

La caractérisation du contexte socio-historique, faisant partie intégrante de l'épreuve, devait nourrir le commentaire littéraire. L'extrait soumis permettait ainsi aux candidates et candidats de se replonger au cœur d'un moment décisif pour la future nation italienne, à savoir l'expédition des Mille et l'unification de la Péninsule. Le jury attendait donc qu'ils mobilisent leurs connaissances sur la période du *Risorgimento* : plusieurs expressions, très claires, décrivant l'un des épisodes clé de cette période, à savoir l'expédition des Mille, pouvaient être relevées et commentées : « camicie rosse » (l. 1-2), « volontari garibaldini » (l. 2), « la spedizione » (l. 41) ; d'autres thématiques typiques de la période étaient également évoquées dans le texte, comme les dialectes radicalement différents pour une péninsule encore morcelée politiquement et linguistiquement (l. 29-30 ; l. 51). De même, en relevant les noms des « héros » et figures historiques ayant participé à ce processus, il était intéressant d'analyser comment la grande Histoire et la petite histoire se mêlent dans le roman d'Umberto Eco sous le regard critique, sans filtre et ambigu de son personnage de fiction : Simone Simonini est un anti-héros, faussaire et agent secret cynique (ce rôle d'agent secret n'étant pas clairement évoqué dans l'extrait, le jury n'attendait pas que les candidates et candidats le sachent, mais certains en ont eu l'intuition) et qui dans cet extrait se déguise et a un discours haineux. Ainsi, la grandeur de la geste garibaldienne semble ici mise de côté au profit d'un récit prosaïque : la hausse des prix (l. 9-12), l'exploitation des Piémontais par les Siciliens (l. 12-14 ; l. 51-52) ainsi que la méfiance des seconds à l'égard des premiers. C'est dans cette même optique que la description plutôt ironique de la rencontre théâtrale entre Dumas et Garibaldi (l. 15-21) devait être commentée. Enfin, une allusion au roman-feuilleton et au roman d'aventures du XIX^e siècle – que la figure d'A. Dumas permettait de convoquer – pouvait être faite, car les rebondissements décrits par le journal de bord du protagoniste et le style vif qu'il emploie tentent de s'insérer dans ce genre.

Le jury a regretté que de trop nombreuses copies n'aient pas clairement identifié ce moment historique du *Risorgimento*, voire aient fait de graves contresens historiques (« la guerra civile delle camicie rosse » ; « i partigiani di Garibaldi durante la Resistenza »). Par ailleurs, une mauvaise lecture du texte a entraîné une interprétation erronée du passage : la personne décrite aux lignes 22-23 est bien Dumas, et non Garibaldi.

Concernant la méthodologie, la grande majorité des copies a respecté les règles de l'épreuve : organisation du propos en plusieurs parties encadrées par une introduction et une conclusion, présence d'une problématique et identification des enjeux socio-historiques. Le jury regrette toutefois que beaucoup de candidates et candidats se limitent à de la paraphrase, laissent peu de place à une véritable analyse littéraire – avec des exemples précis tirés de l'extrait spécifique – et cherchent à tout prix à créer des parallèles artificiels avec des auteurs ou notions plus génériques vues pendant l'année. De même, de nombreuses copies confondent auteur et narrateur, opposent la fiction du journal de bord à « la réalité », « la vérité », sans convoquer, donc, la notion d'Histoire. Les meilleures copies sont celles qui ont su articuler l'analyse fine et détaillée du texte avec les problématiques historiques qu'il mettait en jeu, à savoir le rapport entre fiction et histoire, l'interrogation voire la critique du mythe du *Risorgimento* et de sa figure centrale, Garibaldi. Certaines candidates et candidats ont d'ailleurs élucidé quelques allusions du texte, comme celle que Simone Simonini fait à ses « padroni di Torino » (l. 47), à savoir la Maison de Savoie. À titre d'exemple, voici deux problématiques que le jury a trouvé pertinentes : « come questo brano storico e politico, ma raccontato da un narratore immaginato dall'autore, faccia dialogare la piccola storia con la grande storia? » ; « in quale misura il punto di vista realistico del narratore omodiegetico mette in risalto le divisioni culturali del popolo italiano e la complessità politica, militare ed economica dell'Unità italiana? ».

Encore trop de copies ont mobilisé des problématiques passe-partout, c'est-à-dire pouvant s'adapter à n'importe quel texte (ex : « come il brano mostra il potere della letteratura, tra realtà e finzione? »). Le jury a été frappé par le fait que beaucoup d'introductions sont mal construites et souvent trop longues. Il rappelle que le « découpage » du texte en mouvements n'est pas obligatoire et que, s'il est fait, il doit l'être de façon concise et efficace. Ce moment a fréquemment donné lieu à de la paraphrase et à un développement trop long (parfois une page entière), et ce même dans les meilleures copies. Le jury préfère toujours une analyse précise et synthétique plutôt qu'une paraphrase basique et délayée. Enfin, le jury a eu l'impression que beaucoup de candidates et candidats se sentent obligés de faire une ouverture – qui parfois constitue même la 3^e partie du commentaire – vers le temps présent, partant du présupposé que tout texte doit obligatoirement dire quelque chose sur l'époque d'écriture du roman. Dans le cas de l'extrait proposé cette année, cela s'est révélé très alambiqué, peu pertinent, et a même entraîné certaines copies sur la pente de gros contresens et du hors-sujet. Enfin, le jury tient à souligner que la qualité de la langue italienne est globalement très inégale, certaines copies étant même quasiment incompréhensibles. Les candidates et candidats doivent veiller aux règles de base de l'italien (conjugaisons, accords, entre autres) et sont tenus de connaître et maîtriser quelques termes de base de narratologie : « il narratore », « lo scrittore », « il protagonista », « il paragone », « il racconto », « l'analisi » ne semblent par exemple pas suffisamment connus.

Version

Le passage à traduire rassemblait un certain nombre de problèmes mais, de manière générale, les candidates et candidats s'en sont plutôt bien sortis.

Étant donné que l'extrait commence par une brève partie dialoguée puis se poursuit avec un récit à la première personne tiré d'un journal de bord, il s'agissait d'abord de restituer cette diversité narrative, et surtout la vivacité de l'échange direct (avec le bon repérage de la 3^e personne du singulier – *Lei* – employée comme forme de politesse en italien : « sentivo la sua mancanza » (l. 17) > « vous me manquiez ») – ce qui n'a pas toujours été le cas –, puis le ton plutôt enjoué du récit très personnel. Plus généralement, une riche déclinaison de morphologies verbales exigeait de traduire correctement, outre de nombreux imparfaits, des passés composés (avec emploi de l'auxiliaire différent du français « ma un breve dialogo non mi è sfuggito » (l. 30) > « mais un court dialogue ne m'a pas échappé ») et des plus-que-parfaits de l'indicatif.

Lexique :

Il n'y avait pas de problème particulier sur le plan lexical. Quelques termes un peu moins fréquents (les substantifs *istrione*, l. 16 ou *piroscafo*, l. 21) s'éclairaient grâce au dictionnaire unilingue et au contexte. L'étourderie a plusieurs fois transformé le verbe de base *salire* (l. 24) en son contraire, « descendre ». Une confusion sur le pronom *ne* dans la phrase « Lo scrittore ne era visibilmente compiaciuto » (l. 27) a créé plusieurs fois des contresens qui transformaient ce *ne* en une négation (« L'écrivain n'était visiblement pas content »*).

Syntaxe/grammaire de l'italien :

Plusieurs subjonctifs imparfaits exigés en italien par les subordonnées interrogatives indirectes étaient à traduire en français par des imparfaits de l'indicatif : « non so chi **fosse** il miglior istrione » (l. 16) > « j'ignore qui des deux était le meilleur histrion » ; « ho cercato di capire che cosa **dicessero** in quel loro dialetto incomprensibile » (l. 29-30) > « j'ai tenté de comprendre ce qu'ils se disaient dans leur dialecte incompréhensible » et « uno chiedeva all'altro chi **fosse** quel Dumas » (l. 30-31) > « l'un demandait à l'autre qui était ce Dumas ». Les candidates et candidats devaient être attentifs lors de la restitution en français de ce type de subordonnées qui souvent entraînent des inversions sujet-verbe erronées et des fautes dans le choix du subordonnant. Le verbe *fosse* (l. 16) dès la première phrase a été régulièrement interprété soit comme un passé simple de l'indicatif (« fut ») soit comme un conditionnel (« serait »). Il en va de même pour la forme *dicessero* (l. 29) traduite par « dirent » ou « diraient ».

Plusieurs voix passives ont été ardues à traduire pour les candidates et candidats, notamment la tournure avec le pseudo-auxiliaire *fare* et son insertion dans une proposition complétive régie par le subjonctif, rendue plus complexe par le temps qu'elle convoquait, du fait du verbe d'incertitude (« ma ho l'impressione che la cosa fosse stata fatta organizzare da

Garibaldi », l. 27-28 > « mais j'ai l'impression que la chose avait été organisée par Garibaldi »). Ce passage a entraîné des solécismes.

La tournure typiquement italienne *stare* + verbe au gérondif, qui exprime l'aspect duratif d'une action (« stava gridando », l. 31 > « était en train de crier ») n'a pas toujours été reconnue, et *stare* y a été interprété dans son sens premier de « rester ».

Enfin, un soin particulier devait être porté aux propositions relatives qui demandaient de bien analyser la fonction du pronom italien *che* dont on sait qu'il peut faire à la fois office de relatif sujet et objet, mais aussi de *a cui* (« chi fosse quel Dumas a cui stava gridando evviva », l. 31) qui a eu des traductions erronées (« que l'on acclamait »*). Toujours à propos de bonne lecture syntaxique de l'extrait, le jury a constaté à plusieurs reprises un contresens sur la phrase « Dumas me lo aveva descritto come un Apollo » (l. 22-23) où certain(e)s candidat(e)s se sont fourvoyé(e)s en interprétant Dumas comme le COD du verbe « décrire ». Or il s'agit bien de Dumas qui, sujet, décrit Garibaldi, COD, comme un Apollon.

Orthographe/conjugaison du français :

Pour ce qui est du rendu dans un français correct, le jury a maintes fois trouvé des incertitudes sur l'orthographe des nombres cardinaux en toutes lettres (« l'arrivo di duemilacinquecento uomini, diecimila fucili e due piroscafi », l. 20-21), que ce soit au niveau des tirets, de l'accord des centaines et du caractère invariable de « mille » mais aussi de l'orthographe du chiffre « cinq ». À ce propos, nous nous permettons également de rappeler que si le nombre, orthographié en toutes lettres dans le texte de départ, l'est en chiffres dans la traduction, cela est comptabilisé comme une omission. Toujours pour l'orthographe, dans l'expression « le parler des Africains », le substantif *Africains* désignant les habitants d'un lieu (et étant donc assimilable à un substantif de nationalité), il prend obligatoirement une majuscule en français. Un mauvais découpage propose régulièrement dans les copies une confusion entre l'expression verbale progressive « être en train de » et le substantif « entrain ». Une erreur bien trop récurrente sur un terme de base du français a attiré notre attention : le substantif « héros » s'est trouvé décliné sous de nombreuses orthographe « le héro »*, « l'héro »*, « l'héros »*, « cet héros »*.

Traduction proposée :

Des deux, je ne sais pas qui était le meilleur histrion¹.

– Mon cher Dumas, je sentais votre absence², s'est écrié³ le général et, à Dumas qui lui présentait ses félicitations⁴ : – Pas à moi, pas à moi, mais à ces hommes. Ils ont été des géants⁵ ! Et puis, aux siens : – Donnez immédiatement à M. Dumas le plus bel appartement du palais. Rien ne sera suffisant pour un homme qui m'a apporté des lettres annonçant l'arrivée de deux mille cinq cents hommes, dix mille fusils et deux pyroscaphes⁶ !

Pour ma part⁷, je regardais le héros avec la méfiance⁸ qu'après la mort de mon père j'éprouvais pour les héros. Dumas me l'avait décrit comme un Apollon, mais il me semblait de stature modeste⁹, pas blond mais blondasse¹⁰, avec des jambes courtes et arquées et, à en juger par son allure¹¹, atteint¹² de rhumatismes¹³. Je l'ai vu monter à cheval avec quelque peine¹⁴, aidé par deux de ses hommes¹⁵.

Vers la fin de l'après-midi, une foule s'était réunie sous le Palais Royal au cri de « Vive Dumas, vive l'Italie ! ». L'écrivain en était visiblement réjoui¹⁶ mais j'ai l'impression que Garibaldi, qui connaît la vanité¹⁷ de son ami et qui a besoin des fusils promis, avait fait organiser la chose¹⁸. Je me suis mêlé à la foule et j'ai cherché à comprendre ce qu'ils disaient¹⁹ dans leur dialecte aussi incompréhensible que le parler²⁰ des Africains, mais un bref dialogue ne m'a pas échappé : quelqu'un demandait à quelqu'un d'autre qui était ce Dumas à qui il criait Vive²¹, et ce quelqu'un d'autre répondait que c'était un prince circassien²² qui roulait sur l'or²³ et venait mettre son argent²⁴ à la disposition de Garibaldi.

1 Ou : cabotin/comédien grandiloquent.

2 Ou : votre absence se faisait sentir/je souffrais de votre absence/vous m'avez manqué.

3 Ou : a crié...

4 Ou : qui le félicitait.

5 Ou : ils ont été des titans/ils ont excellé en tout point/ils ont été grandioses/ils ont été incroyables/colossaux/ils ont combattu comme des géants.

6 Ou : bateaux à vapeur/steamers.

7 Ou : Quant à moi,

8 Ou : défiance.

9 Ou : de taille moyenne.

10 Ou : blond filasse/blond délavé/blond pâle.

11 Ou : sa démarche.

12 Ou : affecté de...

13 Ou : rhumatisant.

14 Ou : non sans effort/difficulté.

15 Ou : compagnons/domestiques.

16 Ou : satisfait/content.

17 Ou : orgueil.

18 Ou : j'ai l'impression que... cela a été organisé sur ordre de Garibaldi/...la chose avait été organisée à la demande de Garibaldi.

19 Ou : ce qu'on se disait/ce qu'il se disait.

20 Ou : le langage.

21 Ou : des vivats/... qu'il était en train d'acclamer/qu'il acclamait

22 Ou : du Caucase/caucasien/tcherkesse.

23 Ou : nageait/baignait dans l'or.

24 Ou : ses deniers.

Concernant quelques conseils précis de méthode (distinction problématique/plan ; façon d'annoncer le plan, etc.) ainsi que les conseils formels valant pour l'ensemble de l'épreuve, le jury renvoie pour finir au paragraphe qui se trouve à la page 4 du rapport de la session 2024. Il est également rappelé, en conclusion générale, que ne doivent pas figurer dans la copie de messages ou de notes informatives à l'attention du jury, de même que ne sont pas acceptées les notes de bas de page pour expliquer un mot, dans la version : elles ne sont pas prises en compte. Enfin, la gestion du temps reste primordiale : force est de constater que, cette année, un nombre non négligeable de copies a livré un travail inachevé, ce qui les a fortement pénalisées et a laissé le jury sur sa faim. Cela est d'autant plus étonnant que la version était relativement courte.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Thème en langue vivante étrangère – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve écrite**

Proposition de traduction

Quando, nel suo mantello carmelitano, ella giunse a lungarno Acciaiuoli, verso le sei e mezza, Dechartre l'accolse con uno sguardo umile e raggiante, che la commosse. Il sole al tramonto imporporava le acque ingrossate dell'Arno. Rimasero per un momento in silenzio. Mentre, seguendo la linea monotona dei palazzi, si dirigevano verso Ponte Vecchio, fu lei a parlare per prima.

- Vedete, sono venuta. Ho creduto di dover venire. Non mi sento innocente per quel che è successo. Lo so bene: ho fatto quanto occorreva perché voi foste con me come siete ora. Il mio atteggiamento vi ha suggerito pensieri che non avreste avuto.

Egli sembrava non capire. Ella riprese:

- Ero egoista, ero imprudente. Mi piacevate; il vostro spirito mi andava a genio, non potevo più fare a meno di voi. Ho fatto quel che ho potuto per attrarvi, per trattenervi. Sono stata civetta. Non lo sono stata con freddezza, né con perfidia, ma lo sono stata.

Egli scosse la testa, negando di essersene mai accorto.

- Sì! Sono stata civetta. Eppure non è mia abitudine. Ma lo sono stata con voi. Non dico che abbiate cercato di approfittarne, come del resto avevate il diritto di fare, né che ve ne siate compiaciuto. Non mi è parso che foste vanitoso. È possibile che non vi siate accorto di nulla. Gli uomini superiori a volte mancano di sottigliezza. Ma so bene di non essere stata quel che avrei dovuto essere. E ve ne chiedo perdono. Ecco perché sono venuta. Rimaniamo buoni amici, giacché siamo ancora in tempo.

Egli le disse, con una cupa dolcezza, che l'amava. Le prime ore di quell'amore erano state facili e deliziose. Non voleva altro che vederla e rivederla ancora. Ma presto ella lo aveva turbato, strappato a sé stesso, straziato. Il male era scoppiato all'improvviso e con violenza, un giorno, sulla terrazza di Fiesole. E ora non aveva più il coraggio di soffrire e di tacere. Gridava verso di lei. Non era venuto con un proposito ben definito. Se aveva confessato la sua passione, era suo malgrado e forzatamente.

Remarques du jury

Le texte proposé pour la session 2026 était extrait du roman d'Anatole France, *Le lys rouge* (1894). D'une facture classique, sa compréhension littérale ne présentait pas d'écueils particuliers. La gageure résidait en revanche dans sa traduction en italien qui nécessitait un vocabulaire varié et un sens affiné de la langue littéraire et des tournures idiomatiques pour restituer l'élégance de style de cet extrait.

Le texte met en scène la rencontre entre deux personnages qui tout en parcourant les rues de Florence reviennent sur leur récente passion amoureuse. Il pouvait être utile, lors

d'une lecture attentive, de bien distinguer les trois mouvements qui composent l'extrait et qui marquent un basculement de rythme et de registre. En effet, le premier paragraphe, de nature descriptive, se caractérise par une prose ample et fluide qui évoque l'atmosphère mélancolique de la Florence de la fin du XIX^e siècle, notamment par ses jeux de couleur et de lumière. Les répliques de la comtesse Thérèse Martin-Bellème qui cherche à clarifier ses sentiments et à assumer sa part de responsabilité, présentent en revanche des phrases courtes, un style plus nerveux, où l'emploi d'un lexique et de tournures recherchés permettent toutefois de marquer la distance sociale et le raffinement du personnage. Enfin, la réponse de Jacques Dechartre n'est restituée que dans le paragraphe final, au discours indirect (ou indirect libre). La structure même de l'extrait invitait donc à mettre en évidence la distance qui sépare la réaction de chaque personnage et il était attendu des candidates et candidats qu'ils sachent restituer l'opposition qui affleure.

• Difficultés syntaxiques et grammaticales

L'une des difficultés résidait précisément dans la restitution de ces changements abrupts de point de vue. S'il est d'usage en italien de ne pas expliciter les pronoms personnels sujets, ici l'alternance fréquente de verbes à la troisième personne du singulier renvoyant tour à tour à *elle* et *il* nécessitait une attention particulière. Il fallait en effet veiller, dans certains cas, à expliciter le pronom personnel sujet afin d'éviter toute confusion pouvant entraîner de véritables contresens (par exemple *Il semblait ne pas comprendre. Elle reprit* > *Egli sembrava non capire. Riprese** où le sujet sous-entendu de la deuxième proposition deviendrait *egli*). On rappellera que la forme à privilégier est *egli/ella* – la variante archaïque *ello** relevant d'un barbarisme, *esso/essa** étant réservé aux choses abstraites ou aux objets inanimés en italien moderne, et le binôme *lei/lui* aux cas où la syntaxe met explicitement en relief l'opposition entre les deux comportements (comme dans le passage cité précédemment où le pronom *il* n'était pas explétif, et pouvait être traduit par *Lui sembrava non capire. Lei riprese*). Inversement, l'explicitation systématique de tous les pronoms personnels sujets, tout comme leur emploi indifférencié, ont été considérés comme des maladresses plus ou moins graves, qu'une lecture attentive pourrait permettre d'éviter.

De façon analogue, le choix du pronom allocutif *vous* a pu parfois poser problème. Le jury a pourtant accepté aussi bien la forme de politesse *lei* que la deuxième personne du pluriel *voi*, tout à fait adaptée dans le cadre de cette dispute amoureuse du XIX^e siècle. Il fallait cependant veiller à la cohérence dans l'emploi des formes verbales, des pronoms personnels COD (*attrarla / attrarvi*) et COI (*gliene chiedo scusa / ve ne chiedo scusa ; egli le disse*) qui ont provoqué quelques contresens et barbarismes.

Les autres difficultés syntaxiques et grammaticales du texte étaient classiques, et ont été identifiées dans les copies qui ont reconnu et bien traduit l'emploi du subjonctif imparfait, déjà signalé en français comme dans la proposition subordonnée consécutive (*pour que vous fussiez*) ou dans les propositions complétives (*que vous fussiez ; que vous n'en ayez rien vu*). En revanche, le choix des formes verbales dans « *je ne dis pas que vous avez essayé d'en profiter [...] ni que vous en ayez tiré vanité* » a posé quelques difficultés, sans doute du fait de l'emploi en français de l'indicatif imparfait et du rejet en fin de phrase de la deuxième complétive coordonnée. Or on rappellera qu'en italien les verbes support de sens négatif,

comme ici *non dico*, sont nécessairement suivis d'un verbe au subjonctif, que l'on conjuguera ici au passé pour marquer l'antériorité de l'action exprimée dans les complétives (*non dico che abbia / che abbiate cercato di [...] né che ve ne siate compiaciuto*). Certaines copies ont également su restituer avec finesse le sens du verbe modal *devoir* : *Mais je sais bien que je n'ai pas été ce que je devais être*. Dans ce cas, ce dernier donnait autant une valeur d'obligation que de futur qu'il était possible de traduire à l'aide d'une forme verbale au conditionnel passé, rendant ainsi la valeur du futur dans le passé : *quel che avrei dovuto essere* (mais *quel che dovevo essere* n'a pas été pénalisé).

Le jury déplore malheureusement cette année encore des erreurs récurrentes dans la traduction du pronom relatif *dont* (*dont elle fut touchée > di cui fu commossa*), que l'on pouvait d'ailleurs remplacer avantageusement par une proposition relative directe (*che la commosse*). L'emploi des prépositions est également une source de confusions fréquentes. On rappellera que son usage diffère en français et en italien, par exemple après les formes verbales (*cercare di / provare a*), et qu'en italien il est préférable d'introduire les compléments circonstanciels à l'aide d'une préposition (*Ils restèrent un moment silencieux > Rimasero per un attimo in silenzio*).

Le jury souhaite enfin attirer l'attention des candidates et candidats sur le risque de calque syntaxique dans le passage vers l'italien. À deux reprises, le texte présentait une proposition subordonnée conjonctive complétive, ayant la fonction de COD du verbe : *j'ai cru que je devais venir* (COD du verbe de la principale *ai cru*) et *niant qu'il s'en fût jamais aperçu* (COD du gérondif *niant*). Or il est d'usage en italien de remplacer la structure subordonnante à l'aide d'une proposition infinitive dès lors que le sujet de la complétive est le même que celui de la proposition principale, comme c'est le cas dans ces deux exemples. Pour cette raison, il était préférable de traduire *ho creduto di dover venire ; negando di essersene mai accorto*, évitant ainsi l'emploi particulièrement lourd de verbes au subjonctif, imparfait et plus-que-parfait (*ho creduto che dovessi venire* ; negando che se ne fosse mai accorto** qui n'ont pas été pour autant pénalisés).

• Difficultés lexicales et idiomatismes

Comme nous l'avons dit, le texte ne posait pas de problèmes de compréhension, à l'exception peut-être de deux adjectifs (*carmélite* et *fat*) que le contexte aidait cependant à élucider et pour lesquels le jury a accepté des traductions approximatives (par exemple *marrone* pour le premier, tandis que *arancione** constituait un faux-sens et *mantello religioso** un contresens). Par ailleurs, une seule phrase, dans le dernier paragraphe, pouvait prêter à confusion : *Il criait vers elle* où il fallait comprendre que le personnage crie en direction de la jeune femme pour lui déclarer son amour, et non que *le gridava addosso** ou *contro**.

Rappelons par ailleurs que les candidates et candidats sont tenus de traduire les toponymes lorsqu'il s'agit de noms de lieu très connus dont la traduction est attestée en italien (par exemple noms de pays, capitales, très grandes villes ou monuments). Cette règle est d'autant plus vraie lorsque l'extrait renvoie à une réalité italienne, comme ici *Pont Vieux* où l'absence de traduction a été considérée comme une omission dès lors que plusieurs indices (*lungarno* puis *Fiesole*) invitaient à reconnaître le célèbre pont de Florence. Ajoutons à ce

propos que *Ponte Vecchio* n'est pas précédé d'un article en italien (par exemple *camminarono verso Ponte Vecchio*).

Malgré le caractère intelligible du texte, l'extrait présentait des difficultés lexicales variées qui ont donné lieu à des trouvailles ingénieuses. Il était particulièrement difficile, dans le premier paragraphe, de rendre compte des jeux de lumière et de la palette de couleurs qui caractérisent ce décor. Si le verbe *empourprait* (*imporporava*) risquait de donner lieu à des barbarismes, il était possible d'envisager une périphrase élégante telle *colorava/tingeva di porpora* ; ou bien le verbe *arrossava* (à condition de ne pas le confondre avec *arrossire** qui est impropre dans ce contexte). Quant aux *eaux grossies du fleuve*, il était possible de penser aux *acque ingrossate*, *acque gonfie*, en évitant soigneusement les impropriétés comme *acque larghe**, *acque elevate** ecc.

L'expression avec *une douceur sombre*, dont il fallait conserver la force expressive de l'oxymore, a donné lieu à quelques maladroites, voire à des traductions frôlant le contresens, comme *cupa morbidezza** ou *tenerezza scura**. En revanche, le jury a salué des propositions plus abouties, telles *tetra* ou *cupa dolcezza*.

La traduction du terme *finesse*, dans le passage où l'on affirme que les hommes supérieurs en manquent parfois, décrit une situation paradoxale. Certains candidats ont à juste titre cherché à interpréter ce mot, s'éloignant de la traduction littérale *finezza* – pourtant acceptable – pour proposer des solutions pertinentes comme *arguzia* ou *malizia*. Quelques maladroites restent cependant à déplorer, comme *sveltezza di spirito**.

Une autre difficulté consistait à restituer en italien le rythme ternaire ascendant du syntagme *elle l'avait troublé, arraché hors de lui, déchiré* où il fallait recourir à un vocabulaire riche et varié, et où le jury a pu apprécier des solutions convaincantes, comme *trascinato fuori di sé*, *lacerato* (on rappellera au passage que *strappato* ne pouvait être employé seul dans ce contexte : *strappato a sé* ou *strappato a se stesso*).

Il est vrai que l'extrait comprenait plusieurs tournures recherchées qui ont pu dérouter les candidates et candidats (par exemple *avoir du goût pour quelque chose* où une traduction littérale à l'aide de *gusto** n'était pas possible). Dans plusieurs expressions, le risque de gallicismes lexicaux était fréquent. Nous pensons à *attitude*, malheureusement souvent traduit par *attitudine** au lieu de *atteggiamento* ; *comportamento*, ou au verbe *retenir* pour lequel *ritenere** constitue un faux-ami en italien (on préférera *trattenere*). De la même façon, il était maladroit de traduire *s'il avait dit sa passion* à l'aide du verbe *dire* : *se aveva detto la sua passione** relève d'un gallicisme et on préférera en italien des verbes liés à l'aveu ou à la révélation (*se le aveva confessato* ; *rivelato* ; *dichiarato*).

La dernière caractéristique de ce texte que nous souhaiterions souligner concerne le recours fréquent à des expressions lexicalisées, dont la traduction a permis de faire apparaître la qualité des meilleures copies. En effet *[parler] la première* ; *puisqu'il en est encore temps* ; *par force* ; *malgré lui* sont autant de syntagmes qui ne pouvaient admettre une traduction littérale, notamment du fait de l'emploi des prépositions. Le recours aux expressions idiomatiques *[parlare] per prima* ; *essere in tempo* ; *per forza* ; *suo malgrado* a

malheureusement été trop peu fréquent dans de nombreuses copies. Cependant, le jury a été agréablement surpris de voir que les meilleures copies ont su également insérer des expressions ou tournures idiomatiques tout à fait adéquates, comme le changement de structure grammaticale *agli uomini manca la finezza* (pour les hommes manquent de finesse) ou le recours à l'expression *fare a meno di* (pour se passer de).

• Commentaires des copies et conseils aux candidats

Cette année le jury a corrigé onze copies, dont deux ont obtenu une note égale ou supérieure à 17/20 ; sept une note comprise entre 11/20 et 14/20 ; et deux une note inférieure à 9/20. Il a attribué à la meilleure copie la note de 19/20, et la note de 5,5/20 à la plus faible.

Le jury regrette encore de trop nombreuses fautes de morphologie verbale : plusieurs barbarismes sont à déplorer dans la conjugaison du présent, de l'imparfait et du passé simple de l'indicatif des verbes irréguliers, ainsi que dans la morphologie du subjonctif. Le jury a également remarqué cette année encore de nombreuses fautes d'orthographe – notamment pour les doubles consonnes – et une utilisation impropre des accents sur les formes verbales : *sò**, *fù**, et même *mà**, fautes qui ont été comptées comme des barbarismes. La différence entre le pronom *ne* et la négation *né* est également peu maîtrisée.

Une autre erreur récurrente a été l'altération des temps verbaux, notamment dans la traduction de la phrase *pour que vous fussiez avec moi ce que vous êtes maintenant*, qui peut être rendue par *perché lei fosse con me quello che è adesso*, tandis que *quello che fosse stato** déplace dans le passé un sentiment pourtant bien présent.

Reste valide le principe général selon lequel l'exercice de la traduction doit aboutir à un texte rédigé dans un italien impeccable, et qu'il est impératif de reformuler le texte-source chaque fois que nécessaire pour éviter des calques, des gallicismes, des incorrections syntaxiques ou des absurdités sémantiques (un cas exemplaire est celui des expressions idiomatiques). Cela ne signifie pas, pour autant, réécrire le texte. Le thème est moins un exercice de créativité que de rigueur, et les écarts non justifiés par rapport au texte-source sont susceptibles d'être sanctionnés comme des contournements de difficulté ou des refus de traduction.

Le jury se permet de rappeler des fondamentaux concernant la présentation formelle des copies. Il souhaiterait insister à nouveau sur l'importance d'une écriture lisible et d'une présentation de la copie sans ratures dans la mesure du possible. Par ailleurs, il est véritablement indispensable de bien former ses lettres, de marquer les accents (notamment d'accentuer les majuscules) et les signes de ponctuation de même que, très concrètement, il est primordial d'utiliser une encre relativement foncée et de faire attention aux bordures des copies. On rappellera enfin que le titre de l'œuvre ne doit pas être traduit (contrairement au titre de l'extrait lorsqu'il est présent). Il est plus logique de l'insérer à la fin de la traduction en suivant la formule d'usage (D'après / Tratto da, P.(rénom) NOM, *Titre de l'œuvre non traduit*, date).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien

- **SÉRIE : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Élise LECLERC, Fiona LEJOSNE

Le texte tiré au sort par la candidate était « C'era una volta il mito Cinecittà. Il nuovo romanzo di Walter Veltroni », article paru sur *Repubblica* le 3 mai 2026. À partir de la recension d'un ouvrage de fiction, cet article de Michela Ponzani traite de l'histoire des studios de Cinecittà et de leur lien avec la politique italienne à différentes époques.

Une seule candidate a été entendue, elle a obtenu la note de 15. Le jury a apprécié la maîtrise de l'exercice, avec un exposé clairement structuré et facile à suivre. D'un point de vue méthodologique, on rappelle que, dans les cas où le jury décide de conserver une ou des images publiées avec l'article, celles-ci doivent être intégrées à l'analyse. Si l'illustration n'a pas été abordée dans l'exposé, comme ce fut le cas, le jury est susceptible d'y revenir dans l'entretien.

La problématique choisie, l'utilisation de l'art à des fins de propagande, était tout à fait pertinente ; elle aurait pu donner lieu à une ouverture plus développée vers la situation italienne présente. Une bonne culture générale, en particulier historique, a été mobilisée. Elle aurait pu parfois être mise davantage au service du commentaire : il ne s'agit pas seulement de faire montre des dates ou faits historiques mémorisés, mais bien de les intégrer à un développement cohérent.

La langue était fluide dans l'ensemble. Les fautes constatées relevaient principalement de la prononciation (doubles consonnes, nasales prononcées à la françaises, accents toniques) et, très ponctuellement, de la morpho-syntaxe (« qualche » suivi d'un pluriel par exemple).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Romain DESCENDRE, Hélène SOLDINI

Les quatre commentaires entendus cette année portaient sur

- deux extraits de *La città del Sole* de Tommaso Campanella, l'un au début du dialogue, l'autre un peu avant son milieu : respectivement de « OSPITALARIO – E chi può saper tanto?... » à « ... storici, naturalisti ed umanisti. », et de « La roba non si stima... » à « ... quelli che non han filosofato. »
- un extrait de *Il ventre di Napoli*, de Matilde Serao : le chapitre « Guerra ai ladri », depuis le début jusqu'à « ... un sorriso di ironia e di pietà. »
- la poésie « Città vecchia » dans *Il Canzoniere* de Umberto Saba.

Les quatre candidates et candidats ont fait preuve à la fois d'une grande maîtrise de l'exercice et d'une analyse fine et rigoureuse tant des extraits en prose que des textes en vers. D'autre part, leur maîtrise de la langue italienne étant tout aussi satisfaisante, les membres du jury leur ont accordé d'excellentes notes, étagées entre 16 et 19.

Nous nous contenterons ici de quelques remarques visant à aider les futurs candidates et candidats.

Tout d'abord, rappelons que l'organisation de l'explication elle-même reste au choix des candidats et candidates, selon ce qu'ils ou elles considèrent comme étant le plus pertinent au regard du texte : il peut aussi bien s'agir d'une explication dite "linéaire" (à condition cependant qu'elle mette en évidence l'architecture du texte, ses mouvements et articulations, et qu'elle mette en valeur ses aspects et moments les plus saillants), que d'une explication par axes (à condition là encore de ne pas laisser complètement dans l'ombre la construction même du texte).

Le plus important est de présenter clairement une problématique (ou proposition interprétative de l'extrait dans son ensemble) et de la développer tout au long de la prise de parole. Le propos doit être mis au service de cette problématique ou axe de lecture. C'est pourquoi il est peu pertinent de déceler des figures de style sans s'interroger sur leurs effets ou fonctions dans le cadre de cette lecture ou problématique.

Il importe de contextualiser l'extrait selon une double logique : 1. textuelle d'abord, en resituant l'extrait dans l'oeuvre et/ou dans l'ensemble de la production de l'auteur (rappelons à ce titre que toute analyse de texte doit s'appuyer sur une connaissance approfondie de l'œuvre et de

l'auteur) ; 2. "externe" et historique en ancrant l'analyse dans un contexte historique précis (cela suppose un travail préalable, portant notamment sur les dénominations historiographiques, voire géographiques : on a pu constater par exemple quelques hésitations, au sein de deux explications par ailleurs de haut niveau, sur la chronologie et les rapports réciproques entre la "Réforme" et la "Contre-réforme" d'une part, sur les noms de rues et de quartiers de Naples d'autre part).

La mise en perspective des textes est donc importante : elle ne doit certes en aucun cas se substituer à l'explication, mais la nourrir dans la mesure où elle est indispensable à l'émergence du sens et à la mise en évidence du "travail du texte". Elle peut relever de différents champs ou historiographies (l'histoire littéraire, bien sûr, mais pas uniquement : culturelle, politique, éventuellement philosophique voire scientifique...). Attention, cependant, cela ne doit pas conduire à des introductions "passe-partout" où le candidat perdrait un temps précieux en s'étendant sur la biographie de l'auteur ou de l'autrice ou sur le contexte d'écriture ou de parution de son œuvre. Le jury se félicite d'ailleurs d'avoir entendu cette année des introductions pertinentes, claires, concises et denses, véritablement mises au service de l'analyse de l'extrait.

Il se félicite aussi de la très bonne qualité d'expression des candidates et candidats, de la fluidité et parfois même de l'élégance de leur italien. Il tient cependant à mettre en garde contre les relâchements qui peuvent intervenir lors de l'échange avec le jury. Il est indispensable de conserver la même attention durant les deux moments de l'oral (l'explication d'une vingtaine de minutes et l'entretien d'une dizaine de minutes), en particulier en ce qui concerne le registre et le niveau de langue.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Marie FABRE, Héloïse FAUCHERRE-BURESI

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates et les candidats cette année sont :

- Silvia Folchi, « Senza il coraggio delle donne non ci sarebbe stata la Resistenza contro il nazi- fascismo », *Strisciarossa*, 23 aprile 2026
- « L'italiano che si parla nei film e nelle serie », *Il Post*, 29 octobre 2025
- Vanessa Roghi, « Perché il governo vuole controllare l'educazione sessuale », *Internazionale*, 29 settembre 2025
- Claudio Franzoni, « Giorgia Meloni e gli Angeli », *Doppiozero*, 11 febbraio 2026.

Trois candidates et un candidat spécialistes ont présenté cette année un oral d'analyse de texte étranger hors programme en langue étrangère. Le jury se réjouit du bon niveau d'ensemble et salue la maîtrise de la méthodologie de l'épreuve, qui traduit une préparation assidue et sérieuse tout au long de l'année. Les introductions posaient clairement les enjeux du texte à l'étude, les problématiques et les analyses proposées étaient pertinentes. Soulignons que les lectures ont été particulièrement appréciées lorsqu'elles étaient amenées de façon naturelle, exécutées de manière vivante, et que le passage choisi mettait en lumière un élément saillant du texte évoqué en introduction. Le jury souhaite également redire que, si les sujets ne sont pas nécessairement caractérisés par une plume littéraire, ils n'en demeurent pas moins des objets discursifs, pensés et construits : il est par conséquent fondamental de ne pas négliger l'analyse du style, des effets recherchés et produits, et de l'architecture du texte.

La première candidate, qui a obtenu 16,5, a proposé une synthèse dynamique et un plan pertinent. L'exposition était menée dans une langue fluide et correcte, malgré un certain nombre d'erreurs d'accents toniques. L'article, par ailleurs complexe, a été affronté avec rigueur et les difficultés d'interprétation relevées au cours de l'entretien ont été l'occasion d'un échange fécond. Le jury déplore néanmoins le faible usage fait des deux images présentes dans l'article, qui auraient mérité plus d'attention, et saisit l'occasion pour rappeler l'importance de traiter les images : si celles-ci ont été conservées dans le sujet, c'est toujours un acte délibéré et significatif.

La seconde candidate a également montré une bonne connaissance de l'exercice, posant d'emblée en introduction les enjeux fondamentaux de l'article. Cependant, malgré une

problématisation pertinente sur le projet de contrôle politique par l'intime autour de la question de l'éducation affective et sexuelle à l'école, la présentation a plusieurs fois frôlé la paraphrase. Surtout, l'entretien a révélé une absence totale de connaissances historiques sur la période des années 1970 en Italie, ce qui s'avère problématique pour prétendre à une note excellente. En raison de ces quelques écueils, mais en tenant compte du bon niveau de langue de la candidate, le jury lui a attribué la note de 15,5.

Le troisième candidat, s'exprimant dans une langue excellente, a proposé une analyse d'une rare finesse, évoluant dans l'article avec une grande aisance, commentant tout à la fois les enjeux historiques et mémoriels soulevés par le texte, et les procédés stylistiques et littéraires mis en œuvre par l'autrice. Le ton de l'article a été bien analysé, tout comme sa structure argumentative. L'entretien a en outre permis au candidat de dévoiler sa connaissance approfondie de l'histoire politique italienne de l'après-guerre. Malgré une légère tendance à céder à la simplification de certaines problématiques, le troisième candidat a obtenu la note de 18. Le jury se permet toutefois de souligner, puisque cette situation s'est présentée à plusieurs occasions lors de cette session, que le fait qu'un article soit écrit par une autrice femme ne signifie pas nécessairement que la question traitée par l'article serait « féminine » ou bien que le point de vue proposé serait inévitablement « biaisé » ou « partisan ».

La quatrième et dernière candidate s'est également démarquée par son excellent niveau de langue et par la clarté de son exposition. L'introduction a efficacement posé le cadre de l'analyse et la problématique de l'évolution de la langue italienne au cinéma comme phénomène socio-culturel s'est révélée pertinente. Malgré un plan présentant un risque de répétition ou de paraphrase, la candidate est parvenue à réfléchir de façon intelligente au lexique employé pour évoquer les langues et les dialectes italiens, et a démontré une très bonne connaissance de l'histoire italienne et du cinéma italien. L'entretien a été l'occasion d'un échange stimulant et rythmé, avec très peu de fautes de langue, ce qui a valu à la candidate la note de 19.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 3

Membres du jury : Marie FABRE, Héloïse FAUCHERRE-BURESI

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates cette année sont :

- « Tra Mattarella e Meloni le cose vanno male da tempo », *Il Post*, 19 Novembre 2025
- Antonio Scurati, « Il coraggio di proteggere Venezia », *Repubblica*, 05 Maggio 2026
- Francesca Coin, « L'intelligenza artificiale fa nascere data center e proteste », *Internazionale*, 15 Dicembre 2025.

Cette année, trois candidates sur quatre se sont présentées. Le jury rappelle, à l'instar des années passées, qu'il s'agit avant tout d'une épreuve de langue et qu'il est donc attendu des candidates et des candidats qu'ils s'expriment dans une langue fluide et correcte, tant d'un point de vue de la grammaire que des accents toniques, où malheureusement les erreurs continuent d'être trop fréquentes.

La première candidate, qui a obtenu la note de 17, a proposé un commentaire pertinent témoignant, dès l'introduction et les références à l'actualité, d'une bonne maîtrise de l'histoire récente italienne et mondiale. Malgré une lecture peu fluide, le jury a su apprécier le choix de l'extrait. Les nombreuses références aux diverses formations politiques italiennes présentes dans l'article ont été l'occasion pour la candidate de développer et d'approfondir certains éléments au cours de l'entretien, démontrant par là une connaissance approfondie de la figure de Berlusconi et de son rôle politique et médiatique. La langue, relativement fluide, présentait néanmoins certaines erreurs de grammaire problématiques (ex : *capo del stato*).

La deuxième candidate s'est interrompue après 4 minutes de présentation pendant lesquelles un début d'exposé semblait pourtant se dessiner. L'article avait été présenté, la lecture d'un extrait – certes très hésitante – avait été effectuée, et une problématique avait été annoncée. Rappelons qu'il est plutôt périlleux de se présenter à une épreuve en langue italienne sans avoir étudié l'italien sérieusement au préalable, et que les oraux se préparent dès le début de l'année...et pas seulement après les résultats de l'admissibilité ! Dans un concours où les résultats se jouent à un dixième de point, aucune impasse ne peut être faite.

La troisième candidate a obtenu la note de 11,5 essentiellement en raison de son niveau de langue et du fait d'un commentaire de texte très descriptif. Concernant la langue, le jury déplore des barbarismes (*risumare*), des erreurs de conjugaison (*insista*) et de grammaire (*il Stato, il sviluppo*) et de nombreuses fautes d'accentuation (notamment sur la troisième

personne du pluriel des verbes au futur de l'indicatif *leggeremo*, *saranno*, accentuées de manière erronée sur la première syllabe). Le niveau de langue s'est surtout révélé problématique au moment de l'entretien. Si l'article semblait avoir été globalement compris, avec une bonne restitution du cœur du propos et des questions soulevées par l'article, l'analyse est restée très collée au texte, sans problématisation ni ouvertures.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Élise LECLERC, Fiona LEJOSNE

Le texte tiré au sort par le candidat cette année était : « Il Medioevo e le radici della nostra ansia » (*Strisciarossa*, 12 décembre 2025). À partir de la recension d'un ouvrage d'histoire médiévale, l'article abordait le thème du développement d'une conscience écologique au fil des siècles.

La note de 17 a été attribuée. Le jury a en effet eu le plaisir d'écouter un exposé qui dénotait une bonne préparation du candidat tant sur le plan méthodologique (analyse nuancée d'un texte en langue étrangère) que sur le plan de la culture générale historique et historiographique. Cette dernière a permis au candidat d'éclairer les références présentes dans le texte, et aussi de proposer des ouvertures critiques vers des ouvrages appartenant au champ des sciences humaines et sociales d'aire française, italienne et américaine. Le jury a ainsi particulièrement apprécié la façon dont le candidat a mobilisé la notion d'*agency*, qui n'était pas explicitement présente dans l'article, pour en éclairer utilement l'approche et les limites.

On rappelle à nouveau l'importance de la maîtrise de la langue italienne : il convient d'être vigilant sur d'éventuelles fautes d'accord, d'accents toniques, et de calques sur le français, qui, trop nombreuses, pourraient nuire à la compréhension du propos, dans l'exposé comme dans l'entretien. Le jury constate régulièrement des erreurs récurrentes chez les candidates et les candidats au niveau des chiffres et des nombres, ce qui paraît un peu étonnant au regard de la qualité d'ensemble de la préparation.